

# maison de la céramique Dieulefit

ORGANISME CERTIFICATEUR

Rue des Reymonds, Parc de la Baume, 26220

Dieulefit Tel 04 75 50 20 98

Siret 499 840 163 00012 APE 8413Z Numéro de  
déclaration d'activité 82 26 01641 26

Auprès du préfet de la région Auvergne Rhône Alpes

Cet agrément ne vaut pas agrément de l'état.

## DETAIL DES PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE VALIDATION

<b>PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT : 10H00</b> Date de l'action de formation : de janvier à octobre 2024, à préciser	
<b>Certification visée</b>	CERAMISTE
<b>Organisme certificateur</b>	Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit
<b>Objectif</b>	Accompagner le candidat dans la préparation de sa démarche de validation des acquis de l'expérience.
<b>Etapes et modalités d'accompagnement</b>	Entretiens individuels (en face à face, par téléphone, ou email) pour aider le candidat à : <ul style="list-style-type: none"><li>• formaliser son expérience et ses compétences</li><li>• constituer son dossier de validation</li></ul> Atelier méthodologique en groupe ou en individuel pour un entraînement à la présentation devant le jury.
<b>Durée de l'accompagnement</b>	Pour le candidat : 10 heures dont : Entretiens individuels en face à face ou à distance : 8h30 Atelier méthodologique : 1h30  Travail du prestataire, inclus dans le temps d'accompagnement : suivi du dossier (relecture et préparation des entretiens) préparation des ateliers méthodologiques. Ce travail, hors présence du candidat, s'effectue sur un temps compris entre 9 et 12 heures environ.
<b>Formalisation de l'accompagnement</b>	Attestation de présence signée du candidat et de l'accompagnateur, précisant le type de travail effectué et les étapes de travail franchies.

<b>PROGRAMME DE VALIDATION : 1H00</b>	
<b>Certification visée</b>	CERAMISTE
<b>Organisme certificateur</b>	Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit
<b>Objectif</b>	Organiser la validation des acquis de l'expérience
<b>Modalités de validation</b>	Étude du dossier de validation par le jury ; Entretien du candidat avec le jury de validation.
<b>Durée de la validation</b>	Entretien avec le jury de validation : 1 heure.
<b>Composition du jury de validation</b>	Président du jury : la Directrice de la structure Membres : 4 professionnels (salariés et employeurs)
<b>Formalisation de la validation</b>	Convocation du candidat à l'entretien devant le jury de validation, précisant les dates, heure et durée.
<b>DATE DU JURY</b>	<b><u>Novembre 2024</u></b> (la date définitive sera communiquée au candidat fin septembre)

**Qualification de la personne chargée de l'accompagnement :**

Responsable de la formation à la Maison de la Céramique depuis 2007, Marion Boisjeol est titulaire d'un Diplôme National d'Expression Plastique (N2) et d'un Certificat Fédéral de Capacité, obtenu suite à un cursus de 5 années en section « Céramique », à l'école des Arts Décoratif de Genève, Suisse. Elle accompagne les candidats à la VAE depuis 2012